

Session juin 2007

BREVET PROFESSIONNEL BOULANGER

ENVIRONNEMENT
ECONOMIQUE,
JURIDIQUE ET SOCIAL
DE L'ENTREPRISE

U.43

Corrigé

Coefficient : 2

Durée : 2 heures

Session Juin 2007

BREVET PROFESSIONNEL BOULANGER

ENVIRONNEMENT
ECONOMIQUE,
JURIDIQUE ET SOCIAL
DE L'ENTREPRISE

U. 43

CORRIGE

Coefficient : 2

Durée : 2 heures

PREMIERE PARTIE :	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	10 points
DEUXIEME PARTIE :	ENVIRONNEMENT JURIDIQUE	10 points
TROISIEME PARTIE :	LE CADRE SOCIAL	10 points
QUATRIEME PARTIE :	ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	10 points

Brevet Professionnel	Session Juin 2007	CORRIGE
Spécialité : BOULANGER	Épreuve : U43 Environnement Economique Juridique et Social de l'Entreprise	
Temps alloué : 2h00	Coefficient : 2	Document : 1/5

Titulaire du brevet professionnel de boulanger, vous venez d'être embauché (e) par l'entreprise individuelle « POSTIC ».

Monsieur POSTIC est artisan boulanger-pâtissier depuis 1996. Il vous demande de le conseiller et de l'aider à réaliser certaines tâches.

Monsieur POSTIC est désireux de développer son activité.

PREMIERE PARTIE : ECONOMIE

Monsieur POSTIC est très attentif à la situation économique de l'ensemble du secteur.

Il a relevé un article concernant le groupe Le Duff dans le journal Ouest France du 31/10/2006.

A l'aide de l'annexe 1 et de vos connaissances,

1.1- Relever deux critères permettant de classer le groupe Le Duff selon sa taille.

Le chiffre d'affaires de 630 millions d'euros (1pt)

L'effectif de 9 000 personnes (1 pt)

1.2- Que doit-on en conclure quant à la taille du groupe Le Duff ?

Le groupe Le Duff est une grande entreprise (2 pts)

1.3- Citer un critère permettant un autre type de classement des entreprises.

L'activité, la forme juridique, la qualité des propriétaires du capital (privé, public) ... (2 pts)

1.4- Indiquer si le groupe Le Duff est une entreprise multinationale. Justifier.

Oui, le groupe Le Duff est une multinationale. Il emploie 9 000 personnes dans le monde.

Il est présent sur les quatre continents. (2 pts : 1+1)

1.5- Citer deux agents économiques partenaires des entreprises.

Les autres entreprises (fournisseurs ou clients), les banques, les administrations, les ménages, le reste du monde (2 pts : 1+1)

Brevet Professionnel	Session Juin 2007	CORRIGE
Spécialité : BOULANGER	Épreuve : U43 Environnement Economique Juridique et Social de l'Entreprise	
Temps alloué : 2h00	Coefficient : 2	Document : 2/5

DEUXIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (10 points)

Après lecture de l'article du Ouest France, Monsieur POSTIC a souhaité consulter le site Internet du groupe Le Duff. Il s'est attardé sur les pages concernant la franchise Brioche dorée. Il vous demande de l'éclairer sur ce type de contrat.

A l'aide de l'annexe 2 et de vos connaissances,

2.1- Nommer les parties au contrat de franchise.

Le franchiseur et le franchisé (2 pts : 1+1)

2.2- Indiquer la durée du contrat de franchise de la Brioche dorée.

9 ans (1 pt)

2.3- Définir le contrat de franchise. (2 pts)

En contrepartie d'une rémunération (0,5 pt) directe ou indirecte, le franchiseur met à la disposition du franchisé sa marque et/ou son enseigne (0,5 pt), ses produits (0,5 pt), son savoir-faire (0,5 pt) et une assistance technique.

2.4- Citer deux obligations à la charge du franchisé.

Le franchisé a des obligations financières : droit d'entrée, redevances... Il doit appliquer la stratégie commerciale du franchiseur, respecter les normes, suivre l'évolution du concept et du savoir-faire...

1,5 pt par obligation = 3 pts

2.5- Indiquer deux avantages pour le franchisé.

L'assistance du franchiseur lors de l'installation, la formation dispensée par le franchiseur, les actions publicitaires, promotionnelles...

1,5 pt par contrepartie = 3 pts

Accepter toute réponse cohérente

Brevet Professionnel	Session Juin 2007	CORRIGE
Spécialité : BOULANGER	Épreuve : U43 Environnement Economique Juridique et Social de l'Entreprise	
Temps alloué : 2h00	Coefficient : 2	Document : 3/5

TROISIEME PARTIE : LE CADRE SOCIAL (10 points)

Soucieux de contribuer à la formation des jeunes, Monsieur POSTIC s'est tenu informé des dispositions de la loi de mars 2006 sur l'égalité des chances. Il a notamment consulté le site Internet du ministère de l'emploi de la cohésion sociale et du logement.

A l'aide de l'annexe 3 et de vos connaissances,

3.1 Indiquer à quel âge un jeune peut débiter un apprentissage junior initial.

A 14 ans (1 pt)

3.2 Indiquer à quel âge prend fin l'apprentissage junior initial.

A 15 ans au plus tôt, 16 ans au plus tard (2 x 1 = 2 pts)

3.3 Indiquer quel est l'objectif de l'apprentissage junior initial.

Permettre au jeune de découvrir plusieurs métiers et de préparer son choix tout en continuant à suivre des enseignements généraux. (2 pts)

3.4 Indiquer quelle aide financière perçoit l'entreprise qui accueille un apprenti junior.

Un crédit d'impôt de 100 € par élève et par semaine de présence dans l'entreprise dans la limite de 26 semaines. (1 pt)

3.5 L'apprentissage, dans sa forme classique, est un contrat de travail particulier. Citer deux particularités de ce contrat de travail.

Une formation en alternance sanctionnée par un diplôme, un salaire inférieur au SMIC, un contrat tripartite... (2 pts = 1 pt par particularité)

Toute réponse cohérente sera acceptée.

3.6 Citer les deux critères en fonction desquels est calculée la rémunération de l'apprenti.

L'âge de l'apprenti, (1 pt)

La progression dans le cycle de formation (1 pt).

Brevet Professionnel	Session Juin 2007	CORRIGE
Spécialité : BOULANGER	Épreuve : U43 Environnement Economique Juridique et Social de l'Entreprise	
Temps alloué : 2h00	Coefficient : 2	Document : 4/5

QUATRIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL (10 points)

Monsieur POSTIC connaît mal le fonctionnement des collectivités locales. Il ne sait pas toujours à laquelle il doit s'adresser pour les problèmes qu'il peut rencontrer au quotidien.

4.1 Dans le tableau suivant, indiquer, par une croix, la collectivité locale compétente dans chacun des cas cités. 4 x 1 pt

	COMMUNE	DEPARTEMENT	REGION
Demander une autorisation d'agrandissement de son local.	x		
Former des apprentis.			x
Inscrire son fils au collège.		x	
Savoir si sa fille, âgée de 18 ans, est bien inscrite sur les listes électorales.	x		

4.2 Nommer l'assemblée représentative de : (3 x 1 pt)

- la commune : **le conseil municipal**
- le département : **le conseil général**
- la région : **le conseil régional**

4.3 Indiquer sous quel autre nom sont désignées les collectivités locales.

Les collectivités territoriales. (1 pt)

4.4 Indiquer la durée du mandat des représentants des collectivités locales.

6 ans. (1 pt)

4.5 Citer le mode de suffrage des élections de ces représentants.

Le suffrage universel direct. (1 pt)

Brevet Professionnel	Session Juin 2007	CORRIGE
Spécialité : BOULANGER	Épreuve : U43 Environnement Economique Juridique et Social de l'Entreprise	
Temps alloué : 2h00	Coefficient : 2	Document : 5/5